



Expulsion d'un mauvais payeur.

Par **ROBERT**, le **12/09/2012** à **19:49**

Bonjour,

J'ai un locataire qui ne paye pas ses loyers depuis plusieurs mois, qui prétend lors du passage du facteur ne plus habiter là . Il faut faire quelque chose car j'ai un mur devant moi !

Est ce que je pourrais le faire partir en lui donnant congé par acte d'huissier, pour dans 6 mois OU est il préférable de passer par un avocat avec tous les frais que cela entraîne et l'année qui risque de se passer avant l'expulsion réelle????

Par **edith1034**, le **13/09/2012** à **08:04**

d'abord il faut faire un commandement de payer avec rappel de la clause d'expulsion par voie d'huissier

pour tout savoir sur le bail

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>